

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE SERVICE
AUTONOMIE**

Presentation :

Le Centre Communal d'Action Sociale, en tant qu'établissement public local met en oeuvre la politique sociale de la ville de Niort.

Il a pour missions de mettre en oeuvre les orientations définies par son conseil d'administration. Ses missions sont les suivantes :

- Accompagner les publics les plus vulnérables
- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap
- Décliner une offre d'accueil du jeune enfant adaptée aux besoins des familles
- Renforcer le lien social par la médiation
- Observer l'évolution des besoins sociaux

Pour sa mission de maintien à domicile, le Centre Communal d'Action Sociale dispose un service autonomie à domicile (SAD) sur qui intervient sur l'ensemble du territoire de la commune, destiné à toute personne âgée de plus de 60 ans ou de moins de 60 ans en situation de handicap, même temporaire.

Au sein du Service Autonomie à domicile, nous recherchons 2 aide-soignants H/F).

Rejoignez-nous si vous cherchez à exercer votre métier dans un cadre privilégié et personnalisé, en assurant des soins d'hygiène et de confort à domicile, selon des prescriptions médicales.

Nous sommes fiers de proposer une prise en charge humaine et adaptée pour nos bénéficiaires, grâce à une équipe dédiée composée de 13 aide-soignant(e)s et 1 infirmière coordinatrice.

Venez vivre une expérience enrichissante en intégrant une équipe qui place l'humain au centre de ses préoccupations. N'hésitez pas à vous renseigner.

L'accueil du matin dans les locaux du CCAS, consacré à la préparation de votre journée de travail et aux échanges au sein de l'équipe, vous permettra d'assurer les missions décrites ci-dessous.

Missions :

ACTIVITÉS DE SOINS :

- Participer activement aux soins d'hygiène et de confort, en collaboration avec l'infirmière coordinatrice et par délégation des infirmiers libéraux.
- Contribuer à l'élaboration et à l'évolution du plan de soins, tout en étant attentif aux besoins et à l'état clinique de chaque usager.
- Être proactif(ve) et savoir réagir face à des symptômes inhabituels, en apportant une réponse adaptée.

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION, DE FORMATION :

- Utiliser le matériel à disposition pour garantir votre sécurité et celle de nos usagers.
- Participer à la promotion de la bientraitance et veiller à la protection des personnes vulnérables.
- Encadrer des étudiants stagiaires, partageant votre expérience et votre savoir-faire.
- Assister aux réunions d'analyse de la pratique, moment privilégié d'échanges et de progression.

ACTIVITÉS TRANSVERSALES :

- Connaître l'ensemble des services associés au SSIAD pour adapter les soins aux besoins spécifiques de chaque usager.
- Collaborer lors des réunions de service pour élaborer des protocoles et des plans de soins pertinents.
- Être référent(e) pour 3 à 4 usagers lors des réunions de concertation, garantissant un suivi personnalisé et de qualité.
- Participer à l'entretien du matériel et à l'image professionnelle de notre équipe.

AVANTAGES DU POSTE :

- **Un périmètre d'intervention limité** : Vous interviendrez exclusivement dans la ville de Niort, favorisant des relations de proximité avec les usagers.
- **Une organisation bien établie** : Des plannings clairs, établis un mois à l'avance, vous garantissant une vie professionnelle équilibrée.
 - Amplitude horaire de 7h30 à 19h30, majoritairement le matin (7h30 à 12h30) avec deux journées en coupure par semaine.
 - Un week-end travaillé sur deux, vous permettant de profiter de votre temps personnel.
- **Des temps d'échanges enrichissants** : Réunions régulières et analyses de pratiques dirigées par un psychologue pour garantir l'épanouissement de l'équipe.
- **Une logistique pensée pour vous** :
 - Véhicules de service fournis, avec entretien et plein d'essence assurés.
 - Blouses professionnelles entretenues par la blanchisserie de l'hôpital.
 - Smartphone individuel pour faciliter vos transmissions.
 - Lieux d'intervention préalablement visités pour garantir le confort des usagers et la qualité des soins.
- **Des réflexions en cours**, avec une volonté affirmée de repenser notre organisation pour rendre les missions plus fluides, attractives, et en phase avec les besoins du territoire.

Profil :

- Nous recherchons une personne titulaire du diplôme d'État d'aide-soignant.
- Vous possédez une expérience significative auprès de personnes âgées ou en situation de handicap.
- Vous partagez nos valeurs de respect, d'écoute et d'autonomie.
- Vous faites preuve d'organisation, de rigueur et appréciez le travail en équipe.
- Permis B obligatoire.

Conditions statutaires :

Poste ouvert au cadre d'emploi des aide-soignants territoriaux.

Un contrat peut être proposé à un candidat non fonctionnaire, sous certaines conditions.

Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable selon les conditions de l'article L.332-8 2° alinéa du code général de la fonction publique et dans la limite d'une durée totale de six ans. Tout renouvellement de contrat à l'issue de ces six ans, fera l'objet d'un CDI.

Remuneration :

Tous les montants donnés ci-dessous sont calculés au prorata du temps de travail du poste.

La rémunération de base du poste est calculée selon les grilles indiciaires de la fonction publique territoriale (1 520 € brut/mois minimum pour un aide soignant à l'échelon 1 en tout début de carrière), à laquelle s'ajoutent :

- Un régime indemnitaire pouvant aller de 276 € brut/mois à 290 € brut/mois, selon votre situation.
- Un complément de traitement de 49 points d'indice majoré (+199,87 € brut/mois).
- Une prime dite "grand âge" de 97,77 € brut/mois.
- Une majoration de salaire pour le travail effectué les dimanches et jours fériés.

Pour tout recrutement :

- Accès aux services du Comité des Activités Sociales et Culturelles de Niort (équivalent comité d'entreprise)
- Prime vacances : 662,80 € brut maximum versés en juin, au prorata du temps de présence (perçue à partir de l'année N+1)
- Participation employeur pour toute adhésion aux contrats-groupes négociés par la collectivité, relatifs à :
 - la complémentaire santé (30 € brut/mois)
 - la prévoyance dont maintien de salaire (22 € brut/mois)

Pour les contractuels, les conditions de rémunérations seront calculées, dans les conditions décrites ci-dessus et au regard de l'expérience sur poste et/ou missions similaires

Renseignements :

Auprès de Madame Marie GENTET, Infirmière coordinatrice du service de soins infirmiers à domicile : 05 79 78 70 33 ou Madame Sophie SABIRON, Cheffe du service autonomie : 05 49 78 72 87.

Reponse :

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation, copie du diplôme, 2 dernières évaluations professionnelles, attestation de réussite au concours, arrêté de la dernière situation administrative, les 2 ou 3 derniers bulletins de salaire, et, pour les candidats reconnus travailleurs handicapés, copie de l'attestation de RQTH,) le **30 août 2026 au plus tard** sous la référence : C_26_B_13_14,

A

Monsieur le Président du CCAS- Direction des Ressources Humaines de la ville de Niort et du CCAS

Place Martin Bastard - CS 58755 - 79027 NIORT cedex

Par envoi postal ou par mail à drh-candidature@agglo-niort.fr